

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Concernant le projet d'installation de serres agricoles de type multi-chapelle avec création de bassins de rétention et aire de stationnement sur le territoire de la commune de Sainte Bazeille, lieu-dit « Faraud ».

Une enquête publique est ouverte sur la commune de Sainte Bazeille du 21 août 2023 à 9h00 au 22 septembre 2023 à 17h00.

Les pièces du dossier, comprenant notamment l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale compétente en matière d'environnement, seront déposées en mairie de Sainte Bazeille, pendant **32 jours, du lundi 21 août 2023 à 9h00 au vendredi 22 septembre 2023 à 17h00**, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf jours fériés, jours de fermetures exceptionnels). Le dossier d'enquête publique est également mis en ligne sur le site Internet de la mairie de Sainte Bazeille à l'adresse suivante: <https://mairie-sainte-bazeille.fr> pendant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique à la mairie de Sainte Bazeille aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.

Chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête, à feuillets non mobiles ouvert à cet effet, pendant toute la durée de l'enquête publique. Celles-ci pourront également être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur à l'adresse du siège de l'enquête : Mairie de Sainte Bazeille, à l'attention de M. Jean KLOOS, commissaire enquêteur, 23 avenue du Général de Gaulle 47180 Sainte Bazeille.

Les observations pourront également être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : contact@mairie-sainte-bazeille.fr, à l'attention du commissaire enquêteur. Toute observation, tout courrier, tout document réceptionné avant le début ou après la clôture de la présente enquête ne pourra être pris en considération.

M. Jean KLOOS, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public :

- **Le lundi 21 août 2023 de 9h00 à 12h00**
- **Le jeudi 31 août 2023 de 9h00 à 12h00**
- **Le mercredi 13 septembre 2023 de 14h00 à 17h00**
- **Le vendredi 22 septembre 2023 de 14h00 à 17h00**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à la mairie de Saint Bazeille ainsi que sur le site Internet de la commune : <https://mairie-sainte-bazeille.fr>.

À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est le permis de construire des serres agricoles et de leurs installations annexes. Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser au responsable du projet :

A l'attention de M. Toppan Bruno
Tél : 06 73 89 37 33
mel : toppan.bruno@orange.fr